



**PRÉFET
DE L'AIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique relative au projet d'installation d'une centrale photovoltaïque et préalable à la délivrance du permis de construire, à Poncin, au lieu-dit « La Cochette », sur trois emprises clôturées dont une ancienne décharge – projet porté par la société Forces Motrices du Gelon (FMG)

Par arrêté préfectoral du 10 septembre 2026, une enquête publique est ouverte dans les formes déterminées par les articles R.123-1 à R.123-27 du code de l'environnement, **pendant 33 jours, du lundi 12 octobre 2026 à partir de 9h au vendredi 13 novembre 2026 jusqu'à 12h, dans la commune de PONCIN.**

Le dossier d'enquête publique comprend :

- une note de présentation générale non technique du projet,
- une étude d'impact et son résumé non technique,
- la demande de permis de construire,
- l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) n° 2025-ARA-AP-1949 en date du 28 octobre 2025 et le mémoire en réponse à l'avis de la MRAE,
- le certificat de dépôt des données de biodiversité,
- l'avis de la CDPNAF du 23 avril 2026,
- un registre d'enquête « papier » et numérique.

Pendant toute la durée de l'enquête publique :

- un poste informatique est mis à la disposition du public pour la consultation en ligne du dossier d'enquête et la formulation d'observations, en mairie de la commune de PONCIN ;
- le dossier d'enquête publique est consultable :
 - en dématérialisé à cette adresse (registre numérique) : <https://www.democratie-active.fr/centralepv-sol-poncin-fmg/> ;
 - en version papier, en mairie de PONCIN, dans laquelle un registre d'enquête à feuillets non mobiles coté et paraphé par le commissaire-enquêteur est déposé, afin que chacun puisse prendre connaissance du dossier et déposer ses observations aux heures habituelles d'ouverture au public de la mairie ;
- les observations du public peuvent être déposées par courriel à cette adresse : <https://www.democratie-active.fr/centralepv-sol-poncin-fmg/> et seront consultables sur le registre numérique ;
- les observations et propositions du public peuvent également être adressées au commissaire-enquêteur, par correspondance, à l'adresse postale de la mairie de PONCIN et seront insérées dans le registre d'enquête.

Monsieur Jean-Paul SAINT-ANTOINE, retraité, nommé commissaire-enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Lyon, recevra les observations du public au cours des permanences suivantes en mairie de PONCIN : **lundi 12 octobre 2026 de 9h à 12h ; samedi 24 octobre 2026 de 9h à 11h30 ; vendredi 13 novembre 2026 de 9h à 12h.**

En cas d'empêchement du commissaire-enquêteur titulaire, le commissaire-enquêteur suppléant, Madame Véronique PACAUD, remplace ce premier et dispose de toutes les prérogatives visées aux articles R.123-1 et suivants du code de l'environnement.

Au terme de la procédure, le préfet de l'Ain est l'autorité compétente pour délivrer le permis de construire ou prendre une décision de refus motivée.

Toute personne souhaitant obtenir des informations complémentaires peut prendre contact auprès de la société Forces Motrices du Gelon (FMG), maître d'ouvrage de l'opération, à l'adresse suivante :

Monsieur Romain NICOLAS, chargé d'opération

9 place saint Jean 73110 Valgelon La Rochette

Tél. : +33.6.40.20.26.11

Courriel : contact@groupefmfg.fr

Toute personne peut obtenir, sur sa demande et à ses frais, communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction départementale des territoires (service protection et gestion de l'environnement). Le public pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur à la direction départementale des territoires (service protection et gestion de l'environnement), en mairie de PONCIN, sur le site du registre numérique, ainsi que sur le site internet des services de l'État dans l'Ain (www.ain.gouv.fr - rubrique « Accueil > Publications > Enquêtes Publiques > Projets photovoltaïques »), pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique).